

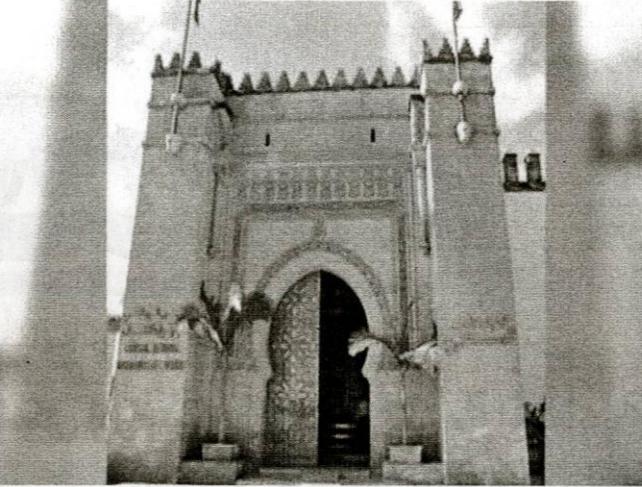
# LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في  
الصحافة الوطنية

29/06/2012



## "الصحراء.. أي استراتيجية للنهوض بالبحث العلمي..؟" موضوع لقاء علمي بالرباط



نظم المجلس الوطني لحقوق الإنسان أمس الخميس بالرباط لقاء علميا حول موضوع "الصحراء.. أي استراتيجية للنهوض بالبحث العلمي" بمشاركة باحثين في حقل الدراسات الثقافية والاقتصادية والاجتماعية حول الصحراء. وذكر بلاغ للمجلس أن هذا اللقاء يندرج في إطار سعيه إلى الإسهام من باب اختصاصاته في أعمال المقتضيات الدستورية المتعلقة بالنهوض بالحقوق الثقافية بما فيها الموروث الحساني كمكون من مكونات التعبيرات الثقافية المغربية وباعتباره رافدا أصيلا للهوية المغربية كما يدخل في سياق اضطلاع المجلس باختصاصاته في مجال النهوض بالحقوق الثقافية وإثراء الفكر والحوار حول الديمقراطية وحقوق الإنسان. وقد تم في هذا اللقاء فتح النقاش حول الإمكانيات والفرص المتاحة وكذا الإكراهات في ما يتصل بتشجيع البحث العلمي حول الصحراء في مختلف الميادين التي جانب ما أشار إليه بلاغ المجلس من أن اللقاء سيعرف كذلك تقديم مشروع مركز الدراسات الصحراوية من خلال الوقوف عند فلسفة عمل هذه المؤسسة الجامعية وأهدافها ومجالات اشتغالها ومعايير قبول المشاريع التي يمكن أن يحتضنها المركز. يذكر أنه سبق للمجلس الوطني لحقوق الإنسان أن نظم ندوة دولية حول موضوع "التاريخ الذاكرة والتراث الصحراوي" يومي 16 و17 أجنبر الماضي بمدينة الداخلة سعت إلى الإطلاع على وضعية البحث التاريخي حول منطقة الصحراء الأطلسية واستكشاف مسارات جديدة للبحث من خلال تناول قضايا ذات صلة بالتاريخ والذاكرة والتراث.

كما نظم المجلس في مارس الماضي بمدينة طانطان يوما دراسيا حول موضوع "التراث الحساني: الذاكرة والتاريخ والثقافة" تم خلاله تقديم بحوث أنجزت في إطار أطروحات دكتوراه تناولت التراث الحساني من عدة زوايا. وفي نفس الإطار نظم المجلس الوطني لحقوق الإنسان في أبريل الماضي بمدينة العيون يوما دراسيا حول موضوع "البحث الجامعي حول الصحراء: حصيلة وأفاق" تم خلاله تقديم أطروحات جامعية في هذا المجال بالإضافة إلى فتح نقاش حول حصيلة وأفاق البحث العلمي حول الصحراء.



## إلى رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان

يطالب توفيق علوي، الحامل لرقم البطاقة الوطنية E-615958 تقني فلاحي والساكن بجماعة سيدي احمد او عمر دائرة أولاد تايمية، في شكاية موجهة إلى رئيس المجلس الوطني لحقوق الإنسان، - تتوفر (المساء) على نسخة منها- بإنصافه من الحيف الذي لحقه جراء التهميش والإقصاء الذي لقيه من طرف مسؤولين بإدارة الأملاك، وكذا الحرمان من راتبه الشهري منذ شهر أبريل الماضي وعدم تمتيعه بالعطلة السنوية بدون وجه حق، ويؤكد المتضرر أن المشتكى به، بادر إلى تجريدته بدون وجه حق من مكتسباته طيلة 6 سنوات من العمل كمسؤول، كما حاول نقله إلى مكان آخر بعيدا عن مقر سكن عائلته الصغيرة بدون أي سند قانوني ومبررات منطقية، ويشير المتضرر إلى أنه سبق وأن وجه عدة مراسلات في الموضوع غير أنها ظلت بدون رد. وأكد المتضرر في شكايته، أن المشتكى به استغل نفهذه وعمل على الانتقام منه بطريقته الخاصة، مدعيا أنه يحرض على العمل النقابي ويلتمس المشتكى وقف الإنذارات التي ما فتئ يبعث بها مؤخرا بتارودانت، يطالبه بإخلاء منزله السكني الذي يستغله.

# Années de plomb : Hay Mohammadi ouvre la voie à la réhabilitation

■ Le 20 juin dernier, la réhabilitation de Hay Mohammadi était achevée. C'est la première parmi onze zones à voir les recommandations de l'IER, la concernant, aller jusqu'au bout.

■ Un documentaire de 60 minutes et un livre d'histoire pour ne pas oublier les émeutes de juin 1981, Derb Moulay Chrif, Dar Chabab, cinéma Saâda...

■ A quand l'ouverture des archives du CNDH ?



■ Le sinistrement célèbre centre de détention et d'interrogatoires forcés de Derb Moulay Chrif. Ce n'est plus qu'un souvenir mais c'est toujours un lieu qui, à la simple évocation, fait encore frémir ceux qui ont eu le malheur d'y séjourner.

Les premiers résultats du travail de réparation communautaire en faveur des régions qui ont souffert collectivement des séquelles des violations graves des droits de l'homme perpétrés dans le passé commencent à tomber. Casablanca, et notamment son mythique quartier Hay Mohammadi qui a abrité le tristement célèbre commissariat Derb Moulay Chrif, a eu droit ce mois de juin à une belle consécration. C'est la première parmi onze zones (le seul quartier du Maroc, car toutes les autres zones sont des villes ou des régions) où cette réparation recommandée par l'Instance équité et réconciliation (IER) et mise en œuvre par le Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH), devenu par la suite Conseil nation-

nal, a été achevée. Trois ans après avoir répondu à l'appel lancé par le CCDH, présidé alors par Ahmed Harzenni, l'association Casamémoire a présenté le 20 juin 2012 le fruit de son travail : un documentaire de 60 minutes intitulé «L'Hay Mohammadi 7 histoires et demi», et un livre d'histoire du quartier fort documenté intitulé «Kariane centrale, Hay Mohammadi-Casablanca au XX<sup>e</sup> siècle».

## Une mémoire collective qui se perpétue

Ce travail de mémoire sur les bâtiments et l'architecture de Casablanca, «nous l'avons entamé il y a plus de quinze ans, mais il lui fallait une dimension académique. Ce documentaire et ce livre sont la continuation de ce travail, pour ressusciter la mémoire d'un quartier qui a trop souffert des années de plomb pour avoir abrité ce fameux commis-

LE CHOIX DE LA DATE DU 20 JUIN POUR PRÉSENTER LE FRUIT DE CE TRAVAIL N'EST PAS FORTUIT. CE JOUR-LÀ, EN 1981, ÉCLATÈRENT CE QU'ON APPELLE LES ÉMEUTES SANGLANTES DE LA FAIM QUI LAISSÈRENT SUR LE PAVÉ DES DIZAINES DE MORTS TOUTS ENTERRÉS À L'ÉPOQUE DANS UNE FOSSE COMMUNE MITOYENNE À LA CASERNE DE LA PROTECTION CIVILE DE HAY MOHAMMADI

sariat», estime Abderrahim Kassou, président de Casamémoire. Et le choix de la date du 20 juin pour présenter le fruit de ce travail n'est pas fortuit. Ce jour-là, en 1981, éclatèrent ce qu'on appelle les émeutes sanglantes de la faim qui laissèrent sur le pavé des dizaines de morts tous enterrés à l'époque dans une fosse commune mitoyenne à la caserne de la Protection civile de Hay Mohammadi. Ce site, du temps de l'IER, a été érigé en cimetière comme il se doit : une centaine de dépouilles a été exhumée de cette fosse commune et inhumée dans des tombes individuelles.

Les auteurs de la réhabilitation de ce quartier, en l'occurrence Casamémoire et ses deux partenaires «Forum As-saâda» et l'association «Initiative urbaine», immortalisent dans leur travail ce cimetière en le classant parmi les 40 sites

faisant partie de la mémoire collective du quartier. Vingt-cinq de ces lieux chargés d'histoire auront des plaques commémoratives fixées à même le sol. Ces quarante sites historiques de ce quartier, dont les images sont reproduites dans une carte-guide préparée par les initiateurs de ce travail, «ont été choisis en collaboration avec les habitants, pour leur valeur historique, sociale, architecturale, patrimoniale, et parfois uniquement sentimentale», précise M. Kassou.

## Un documentaire authentique, sans fioriture

Outre le cimetière qui abrite les tombes des morts de 1981, on trouve dans cette carte-guide d'autres sites qui ont marqué l'histoire de ce quartier : Dar Chabab (maison des jeunes), l'ex-usine Chabbou (Lafarge), la Fabrique culturelle (les anciens

abattoirs), l'ex-centre de détention Derb Moulay Chrif, la Fontaine Chama, le cinéma Saâda....

Par ce type de support pédagogique, on a voulu surtout rapprocher de la population de ce quartier en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle un pan de leur histoire, la richesse historique et patrimoniale de leur Hay. Si tous ces lieux sont incrustés dans la mémoire collective des habitants âgés de ce quartier, ils ne le sont que vaguement pour les plus jeunes, la majorité d'entre eux.

Encore enfants, dans les années 70, les adultes du Hay d'aujourd'hui en parlent encore avec émotion : «*Alors qu'on jouait au foot, juste à côté, raconte Hassan Nraiss, fils du quartier, écrivain et critique de cinéma, il y avait une femme surnommée Fatima Lahbila (la folle), qui squatait jour et nuit les environs de ce lieu maudit. Elle nous adjurait de quitter au plus vite ce terrain où l'on jouait, car elle disait que la bâtisse mitoyenne était occupée par des personnes étranges, et que*

*des hommes et des femmes y souffraient*». Les enfants, eux, innocents et emportés par leur jeu lui répondaient : «*Va te faire f... a'lhbila*», se souvient l'écrivain.

D'autres témoins, hommes et femmes, grands et moins grands, parlent dans le film documentaire préparé par Casamémoire et ses partenaires, de leur quartier.

20 juin 2012. Sur un autre terrain de jeu, aménagé par la commune, faisant face à Kisariyat Foum Lahsen, à quelques encablures de l'ex-centre de détention clandestin et de l'emblématique cinéma Saâda, l'équipe qui a réalisé cet opus sur le Hay s'active pour démarrer sa projection en plein air.

Il n'y avait pas grand monde, mais des centaines d'enfants, excités de voir un écran de cinéma diffuser des images sur leur quartier, couraient dans tous les sens pour avoir une bonne place et profiter au maximum du spectacle.

D'une durée d'une heure, le documentaire retrace l'histo-

re de plus de quatre-vingt ans du quartier, quand il portait encore le nom de Kariane centrale (Carrières centrales), avant de prendre celui de Hay Mohammadi après la visite du Roi Mohamed V juste après l'indépendance. Le Roi avait donné son nom à ce quartier en reconnaissance aux sacrifices des habitants du Hay dans la lutte contre l'occupation.

### Premier livre académique sur le quartier

L'un des témoins dans ce documentaire n'a pas caché sa fierté quand il affirme que ce quartier fut le premier de Casablanca à qui «*Roi des Carrières centrales*» a réservé l'une de ses premières visites. C'est d'ailleurs le seul hommage dont se souviennent avec fierté jusqu'à nos jours les enfants du Hay, car tous considèrent que leur quartier, généreux, a tout donné à la ville et au pays, sans rien recevoir en retour. Un autre habitant du quartier martela (dans le film) : «*Notre quartier est célèbre par ses "karianes" (bi-*

## 11 zones concernées par le programme de réparation communautaire

Le programme de réparation communautaire, qui bénéficie du soutien de l'Union européenne et de partenaires gouvernementaux, institutionnels et d'organisations internationales, a pour objectif de développer des projets qui visent le renforcement des capacités des acteurs locaux, la préservation positive de la mémoire et l'instauration de la gouvernance locale à travers le renforcement des capacités des acteurs locaux. Le programme réparation communautaire concerne 11 zones : Figuig, Errachidia, Midelt, Ouarzazate, Tinghir, Zagora, Tan-Tan, Azilal, Khémisset, Hay Mohammadi (Casablanca), Al Hoceïma, Nador et Khénifra. En 2008, ont été lancés pour tous ces lieux des appels à projet. Le montant des subventions, par projet, ne doit pas excéder 500 000 DH, ni être inférieur à 50 000 DH. Notons que le budget global de la réparation communautaire est financé par l'UE (3 millions d'euros), la Fondation CDG (500 000 euros) et les collectivités locales (60 MDH) ■

*domilles), par une jeunesse qui se drogue, mais beaucoup ignorent qu'il est le symbole de la résistance, qu'il a engendré de*

*grands noms dans tous les domaines, politique, sportif, artistique, culturel etc..».*

Des histoires crues, authentiques, sans fioritures. «*On a d'emblée refusé les raconter par une voix en off. Un documentaire, qui fait parler des témoins, peut faire connaître la grande histoire d'un pays, d'un quartier, plus qu'un musée ou une bibliothèque*», confie Chadwane Bensalmia, la coréalisatrice du document avec Yasmine Hadhoumi, la première venant du journalisme et la seconde du cinéma. Toutes les deux sont d'accord sur le fait que ce documentaire «*est une espèce de thérapie collective, et comme toute thérapie elle commence d'abord par raconter ce qui s'est passé*».

Le livre, première œuvre académique sur le quartier, commis par l'historien Najib Taqui, fait cette thérapie à sa manière en la racontant sur la base d'une riche documentation, sans oublier le témoignage oral. On a droit à trois chapitres cinglants : l'histoire de l'espace géographique du Hay pendant le Protectorat d'abord ; celle du Mouvement national et de la Résistance dans ce quartier ensuite ; celle, enfin, du commissariat Derb Moulay Chrif. Avec, pour cette dernière partie, une liste des noms des personnes qui y ont transité comme prisonniers depuis les années 1960 jusqu'à sa fermeture au début des années 1990. Un véritable travail de fourni ■

JAOUAD MIDECH

### Questions à



**NAJIB TAQUI (\*)**  
■ Historien

## «Les archives du CNDH qui pourraient nous éclairer ne sont pas encore accessibles»

m'a demandé de participer à la réhabilitation de ce quartier, et mon travail a changé de direction.

### ■ La Vie éco : Un mot sur la genèse de ce livre ?

■ J'ai toujours été habitué par l'histoire des carrières centrales de Hay Mohammadi, quartier où j'ai vu le jour et grandi. Je me suis penché pendant dix ans sur ce sujet, comme chercheur en histoire. Mon intérêt remonte en fait à mon enfance, j'entendais parler, sans trop comprendre, de résistance, de Mohammed V, sultan des carrières centrales et d'autres événements qui ont marqué ce quartier, et ma curiosité grandissait au fil des années. Une fois adulte, l'écriture de son histoire s'imposait à moi, après avoir terminé ma thèse de doctorat. Je voulais au départ axer mon travail uniquement sur le développement de l'espace de ce quartier, et sur la Résistance pendant l'époque du Protectorat, et j'ai fouillé pour cela les archives du Haut commissariat des anciens résistants. Fatna Elbouh

### ■ Vous délaissiez l'étape de la résistance pour parler des années de plomb...

■ Du commissariat Derb Moulay Chrif surtout, de l'histoire de sa création, avant qu'il ne devienne ce qu'il est devenu à partir des années 1960, jusqu'à sa fermeture dans les années 90. Tout cela avec les témoignages de ceux qui y ont été incarcérés, dont je dresse une liste avec les noms et les dates d'arrestation. Le livre contient plus de 500 photos, une façon de vulgariser au maximum l'histoire du Hay pour l'habitant lambda. Rares sont les gens, les détenus eux-mêmes, qui savaient que ce commissariat était bâti, selon le plan architectural d'Ecohard, dans le cadre d'un complexe qui comprenait en plus de ce simple commissariat qui fonctionnait normalement au début, un centre administratif et un service de poste. Et ce complexe n'a été inauguré en fait qu'au début de l'indépendance.

### ■ Vous dressez une liste des hôtes de ce lieu secret de détention, mais vous la considérez non exhaustive !

■ Une liste exhaustive nous demande de nous référer aux archives officielles de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et au registre de ce commissariat qui cite toutes les personnes qui sont passées par ce lieu, ce qui nous a été impossible. Même les archives du CNDH qui pourraient nous éclairer ne sont pas encore accessibles. Donc, je la considère comme une liste incomplète. Pour l'établir, nous nous sommes surtout référés aux récits sous forme de «littérature carcérale», à la presse de l'époque, et aux récits oraux. Si les deux premiers sont fiables, le dernier ne l'est pas tout à fait. Le côté subjectif y prédomine, et le souvenir de nombre de ces rescapés s'étiolait avec l'âge qui avance et le temps qui passe. Une autre précision : la liste des «hôtes» de ce lieu ne comprend pas uniquement les noms des opposants politiques au régime du temps du Roi Hassan II, mais ceux aussi de personnes qui ont été arrêtées dans

des affaires à caractère politique sans être des opposants : c'est le cas par exemple des frères Bouriquat, de la famille Ouqir et de personnes qui avaient des relations avec la Résistance palestinienne. Les noms de ceux arrêtés dans des affaires de commerce de cocaïne, d'infanticides, ou de falsification de billets d'argent n'ont pas été cités dans cette liste. Nous n'y avons pas cité non plus les noms de personnes dont le séjour dans ce commissariat était bref, pour certaines ne dépassant pas quelques heures, personnes qui n'avaient porté ni menottes aux poignets ni bandeau sur les yeux. Parmi ces derniers, nous citons le cas de deux jeunes du Hay, actifs dans une association culturelle, et qui ont été arrêtés suite à une soirée qu'ils avaient organisé au cinéma Saâda en 1977, en hommage à l'emblématique Boumi de Nass Al Ghiwane, décédé en 1974.

(\*) Najib Taqui est l'auteur du livre «*Kariane centrale, Hay Mohammadi-Casablanca au XX<sup>e</sup> siècle*»



**CNDH**

## Une enquête s'impose

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a dépêché une délégation représentant la commission régionale de Tanger pour enquêter sur les événements survenus, récemment, aux douars Chlihate et Shishate relevant de la ville de Larache, a indiqué le Conseil. La délégation, présidée par Salma Taoud, a recueilli des témoignages de la population locale et a constaté de visu les conséquences de ces événements. Plus tard une réunion s'est tenue avec le directeur de l'hôpital «*Princesse Lalla Meryem*» dans le but de s'informer sur le nombre de blessés admis dans ce centre hospitalier.

## Émeutes de Larache. Le temps des procès

29 Juin 2012

Par : Mohammed Boudarham

Les confrontations ont fait près de 300 blessés (DR)

**Le calme est revenu dans les douars de Chlihates et de Shis'hates. Mais 25 personnes sont poursuivies pour différents chefs d'inculpation.**

33 personnes, arrêtées suite aux violences enregistrées dans la région de Larache, ont été déférées devant les tribunaux de Ksar El Kébir et de Tanger. Elles sont poursuivies pour atteinte à l'ordre public et détérioration de biens privés. Selon les dernières informations, des enquêteurs du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) sont également arrivés dans les deux douars pour faire toute la lumière sur l'intervention policière sur place. Les faits remontent au jeudi 14 juin. Les habitants de la région improvisent un sit-in pour protester contre la prolifération de moustiques à cause des cultures de riz sur une grande superficie exploitée par une société espagnole. Résultat, de violentes confrontations éclatent entre les manifestants et les forces de police et font près de 300 blessés. "Nous disposons de témoignages accablants sur la violence de l'intervention des forces de l'ordre. Nous avons tout remis aux membres du CNDH", affirme Asmae Boughdadi, membre du bureau de la section AMDH à Larache. Quid de la présence policière sur place ? "Le dispositif sécuritaire a été allégé mais le calme reste précaire. La région bouillonne en attendant l'issue des procès. Tous les scénarios restent possibles", prévient l'un des habitants.

## Elaboration d'une stratégie nationale en matière de droits humains et VIH (Termes de Référence du consultant national)

**Cadre général** Dans le cadre de la révision du plan stratégique national (PSN) 2007-2011, le ministère de la Santé avait entrepris, en collaboration avec les partenaires et l'appui de l'ONUSIDA, une revue de la composante droits de l'homme afin d'identifier les défis et les opportunités pour une meilleure prise en compte des droits humains et genre dans la riposte au sida. La revue a mis en exergue la nécessité d'inclure et d'étendre les programmes relatifs aux droits de l'homme dans la réponse nationale. D'un côté, cette revue a permis de ressortir les défis liés à la stigmatisation et discrimination, la méconnaissance des droits et des recours existants et de l'autre, de renforcer les capacités des acteurs à thématique VIH en matière de droits humains. Par ailleurs elle a mis en évidence les opportunités réelles pour placer les droits de l'homme au centre de la riposte au VIH au Maroc. Ceci a permis d'ouvrir un champ nouveau dans le cadre du plan stratégique national avec le renforcement de l'implication du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH).

Le CNDH, héritier du CCDH, est une institution nationale chargée de la défense et de la promotion des Droits de l'Homme et libertés au Maroc conformément aux principes de Paris. Sa création a concrétisé l'engagement du Royaume du Maroc dans la protection des droits et libertés des citoyens et a affirmé l'attachement du pays au respect de ses engagements internationaux en matière de protection et de promotion des Droits de l'Homme. Le CNDH œuvre en continuité avec le CCDH qui a été l'une des institutions majeures de la transition démocratique au Maroc notamment en matière de règlement de violations graves des Droits de l'Homme dans le passé. Le CNDH est doté de prérogatives et d'attributions plus larges aussi bien au niveau national que régional qui lui garantissent plus d'indépendance et plus d'impact dans la protection et la défense des Droits de l'Homme. Le CCDH s'était déjà engagé en 2011, avec l'ONUSIDA et en collaboration avec le PNLs et l'UNESCO pour la réalisation d'un projet pilote en matière de lutte contre la discrimination et la stigmatisation liées au VIH. Ce projet a permis d'un côté le renforcement des compétences du personnel CNDH et, d'un autre côté l'organisation d'une journée de réflexion avec tous les partenaires concernés pour l'élaboration d'un draft de plan d'action. Ce plan d'action vise le renforcement de l'approche droits de l'Homme dans la stratégie nationale de lutte contre le sida et l'élaboration d'un plan de formation pour l'ensemble des acteurs selon leurs besoins respectifs.

Le résultat d'effet 3.3 du plan stratégique national de lutte contre le sida (PSN) 2012-2016 a prévu de réduire les obstacles liés au genre et aux droits humains en matière d'accès aux services VIH. Les interventions visent à créer un environnement favorable à la mise en œuvre de la prévention auprès des populations clés plus exposées aux risques d'infection VIH, de la prise en charge et de l'appui aux PVVIH. Il s'agit en premier lieu de l'élaboration d'une stratégie spécifique sur les droits humains associée au VIH et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination avec l'implication du CNDH et la collaboration des institutions et ONG de promotion et de défense des droits humains. Pour piloter cette stratégie et s'assurer du respect de l'éthique et de la confidentialité, un comité national sera mis en place.

A cet effet, il est prévu le recours à une assistance technique internationale et nationale pour appuyer les différentes étapes de préparation de stratégie nationale en matière de droits humains et VIH.

### **Objet de la consultation**

La consultation a pour objet l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de droits humains et VIH. A cet effet, la ou le consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage composé du Programme de lutte contre le sida (PNLS) du Ministère de la Santé, du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), de l'ONUSIDA/Maroc, de l'Unité de gestion du Fonds mondial (UGFM), et avec le consultant international.

## رسالة من محكومو أركانة عبر «الاتحاد الاشتراكي» إلى الرميد والرأي العام

خصص محكومو أركانة الستة جريدة «الاتحاد الاشتراكي» برسالة، موجهة إلى وزير العدل والحريات مصطفى الرميد وأيضا إلى الرأي العام الوطني، يقولون فيها إنهم تعرضوا إلى التعذيب والتنكيل، وأن الاعترافات التي قدمت على لسانهم إلى المحاكمة أخذت منهم بالقوة. وجاء في الرسالة: «نوجه هذا البيان فضحا منا لما تعرضنا له من تنكيل وتعذيب وإكراه وإهانة وانتهاك الحقوق وتجاوز سافر للقانون وشطط في استعمال السلطة واعتداء على الأجساد والأعراض... ونحمل المسؤولية كاملة في كل هذا الذي وقع ويقع لنا إلى كل من له سلطة مباشرة في ما يخص هذا الملف، وعلى رأسهم الوزير مصطفى الرميد.

وأضاف محكومو أركانة أنهم تعرضوا إلى الاختطاف القسري «بالقوة والإكراه من طرف أشخاص مجهولي الهوية في إخلال وتجاوز واضح للمساطر المنظمة للاعتقال» وأنهم لم يعرفوا هوية المختطفين، بكسر الطاء، كما أن السيارات التي أقتلهم لم تكن تحمل أية علامات ولا تشي بأنها سيارات تابعة لجهاز الأمن.»

وتسرد الرسالة مزيدا من التفاصيل المتعلقة بظروف الاحتجاز، حيث قال الموقعون إنهم تعرضوا طيلة مدة «احتجازهم»، لكل أنواع التعذيب والتنكيل، والتهديد بمتك العرض وتعصيب الأعين وتقييد الأيدي، مضيفين أنهم أكرهوا على التوقيع على أوراق كثيرة دون الاطلاع على ما فيها ولا معرفة حتى هل هي مكتوبة أم لا، وأنهم علموا في ما بعد أنها المحاضر التي قدموا على أساسها إلى المحاكمة وعلى أنها اعترافهم الشخصية.. وأنهم تعرضوا طيلة ثمانية أيام قبل عرضهم على قاضي التحقيق، للتنكيل والتعذيب في مكان مجهول علموا في ما بعد أنه «تولال 2». بمكناس، لتلقينهم ما يجب أن يقوله أمام قاضي التحقيق.

وعن ظروفالسجن تقول الرسالة إنهم قضوا أزيد من سنة يعانون من صنوف «المعاملة الحاطة من الكرامة، وأنهم أجبروا على حضور جلسات المحاكمة الاستئنافية في أوضاع جسدية ونفسية قاتلة، من جراء الإضراب عن الطعام الذي دخلوا فيه احتجاجا على ظروف الاعتقال وأساليب التحقيق عن الأجهزة الأمنية، وهي ظروف لم يفتح فيها تحقيق رغم الوعود التي تلقوها بواسطة من المجلس الوطني لحقوق الإنسان والقاضي عبد العزيز رجحي نائب الوكيل العام لاستئنافية الرباط ليتم ترحيلهم إلى سجن بضواحي آسفي وإيداعهم مع سجناء الحق العام. الرسالة موقعة من طرف وديع سقيرية، محمد رضا، عز الدين لشداري، ابراهيم الشركاوي، عبد الفتاح دهاج، محمد النجيمي، ونيابة عن عبد الصمد بطار المضرب عن الطعام والذي تدهورت صحته بشكل خطير.